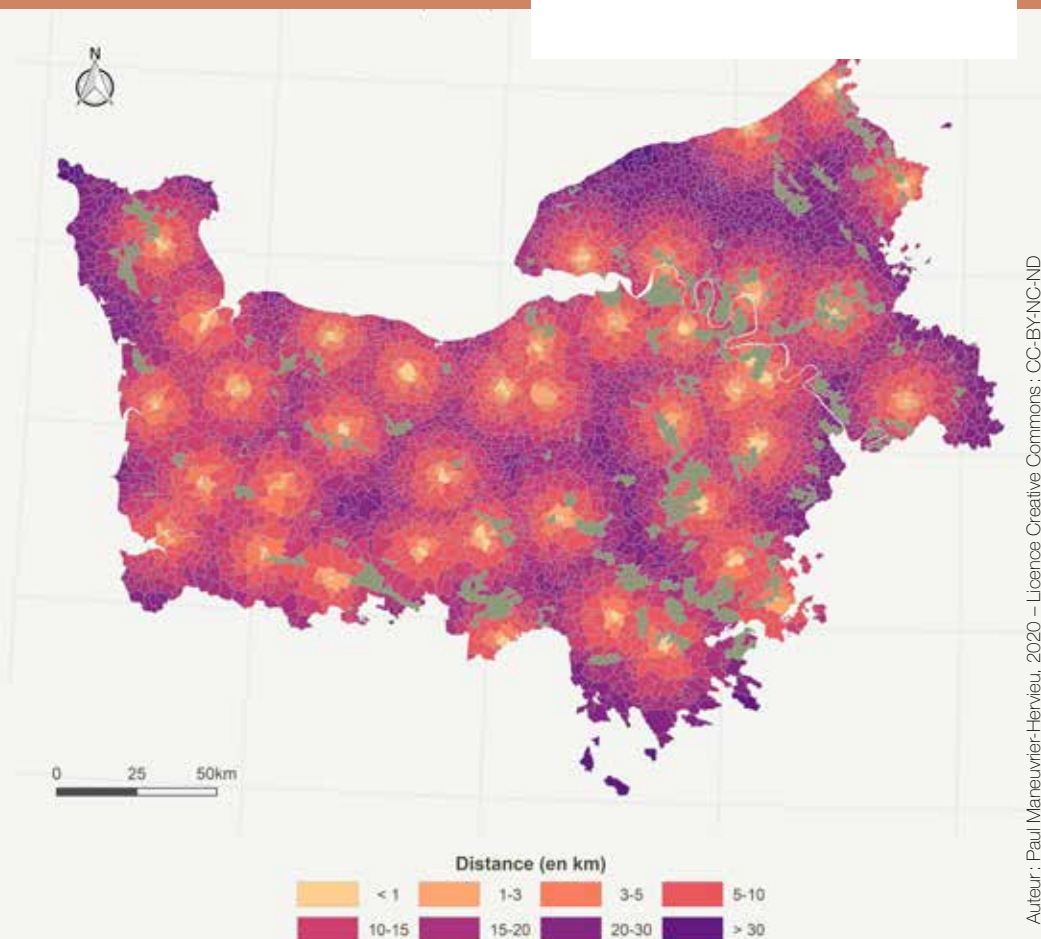


L'HISTOIRE EN CARTES



Auteur : Paul Maneuvrier-Hervieu, 2020 – Licence Creative Commons : CC-BY-NC-ND

Distance des paroisses normandes à une brigade de maréchaussée en 1753
Données : Atlas national et topographique de la France en départements SHD - mss 4869
Fonds de carte : CRHQ, 1972 ; Chambru & Maneuvrier-Hervieu, 2020

Les apports du numérique

aux recherches historiques sur les brigades

Les « humanités numériques » révolutionnent aujourd'hui de nombreuses disciplines académiques. Appliquées aux recherches intéressant la gendarmerie nationale, elles permettent de renouveler les approches, d'ouvrir des perspectives inédites, de développer des partenariats et d'offrir un meilleur accès aux données aux chercheurs.

Les humanités numériques

Comme l'a montré dès 2011 le Manifeste des digital humanities¹, le tournant numérique pris par la société a permis de modifier et d'interroger les conditions de production et de diffusion des savoirs. Sans faire table rase du passé, les humanités numériques, au croisement de l'informatique et des sciences humaines et sociales, s'appuient sur l'ensemble des paradigmes, savoir-faire et connaissances propres à ces disciplines, tout en mobilisant les outils et les perspectives singulières du champ du numérique. Pouvant être vues comme une « transdiscipline », elles sont porteuses de méthodes, dispositifs et perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Également appelées « sciences humaines numériques » ou « humanités computationnelles », les humanités numériques se caractérisent donc par des méthodes et des pratiques en sciences humaines et sociales

liées au développement et à l'utilisation de méthodes et d'outils numériques. Développées aussi bien en ligne que hors ligne, elles s'attachent également à étudier les nouveaux contenus et médias numériques, au même titre que des objets d'étude plus traditionnels. De par leur grande ouverture sur les humanités et le numérique, elles s'enracinent généralement d'une façon explicite dans un mouvement en faveur de la diffusion, du partage et de la valorisation du savoir.

Permettant de répondre à des questions de recherche impliquant les sciences humaines et sociales, ce mouvement se fonde essentiellement sur deux types d'usages complémentaires du numérique : ceux d'ordre documentaire (constitution, partage et utilisation raisonnés de bases de données et de corpus) et ceux d'ordre herméneutique (utilisation de méthodes informatiques ou mathéma-



THOMAS FRESSIN

**Commandant,
CREOGN, docteur en
histoire moderne**

¹ Marin Dacos, « Manifeste des digital humanities », That Camp, Paris 2010 : Non-Conférence sur les Digital Humanities, 26 mars 2011.

tiques appliquées à des grands volumes de données ou de documents).

Par ces usages, ce mouvement tend aujourd'hui à redéfinir les contours de plusieurs disciplines universitaires, avec en premier lieu l'histoire, la linguistique, la littérature, la sociologie, l'art ou encore la géographie. Ne se cantonnant pas uniquement à des disciplines, ce renouveau concerne également plusieurs secteurs de l'information et de la communication, comme l'archivistique, les bibliothèques et la documentation.

Appliquées à la gendarmerie nationale en général et à la thématique de l'évolution des brigades en particulier, les humanités numériques vont, elles aussi, nous allons le voir, pouvoir démultiplier les perspectives de recherche historique.

Constituer des jeux de données sur les brigades

Dans le cadre des projets en humanités numériques, la matière première reste la donnée de recherche. Une fois collectée, informatisée, traitée, analysée et transformée, la donnée peut véritablement être considérée comme un « actif clé ». Et comme tout actif, son exploitation a un coût et nécessite la mise en place d'écosystèmes dimensionnés.

La nouvelle génération d'historiens de la gendarmerie, pour ne pas avoir à mettre en place d'écosystèmes coûteux, se repose

aujourd'hui essentiellement sur des systèmes mutualisés de bases de données. Ainsi, les données de recherche utilisées, provenant généralement de documents conservés au Service historique de la défense, au Musée de la gendarmerie et dans différents services d'archives et de documentation, deviennent de véritables jeux de données.

En travaillant spécifiquement sur l'évolution des brigades à travers les siècles, ces historiens s'intéressent particulièrement au problème de la gestion de données historiques spatialisées. Ainsi, différentes initiatives de recherche visent aujourd'hui à centraliser les états annuels des brigades de la Maréchaussée et de la Gendarmerie. Outre la mention de la présence de telle brigade dans telle localité à telle date, les jeux de données constitués conservent également toutes autres informations pouvant se révéler utiles pour d'autres historiens : adresse précise de la brigade dans la ville, noms des militaires servant dans la brigade, état et prix des chevaux/véhicules utilisés, nombre de logements, missions particulières réalisées localement, etc.

Valoriser les jeux de données sur les brigades

La transformation numérique en matière de recherche n'est pas un phénomène de surface mais induit bel et bien un changement de paradigme. Sans culture de la donnée, les chercheurs finiront par buter contre des

difficultés qui les empêcheront de mettre en place une exploitation généralisée de la donnée.

La « digitalisation » n'étant visible qu'à travers les effets qu'elle produit, il nous revient de présenter ici quelques exemples concrets de valorisation de données historiques sur les brigades. En effet, en connaissant les possibilités offertes par les jeux de données disponibles, il est envisageable de les manipuler pour en réaliser plusieurs visualisations (cartographies, diagrammes, etc.), répondant à des objets de recherche différents. Citons ici trois exemples.

Si l'on souhaite faire ressortir les brigades de gendarmerie ayant une présence dans des villes depuis trois cents ans, il est possible, à l'aide des jeux de données constitués en 1720 et en 2020, de construire la cartographie des 423 brigades ayant cette présence multiséculaire (cf. carte 1²). Données utiles, qui peuvent aujourd'hui être valorisées dans le cadre du tricentenaire de la sédentarisation des brigades de la Maréchaussée, fêté cette année.

Ensuite, autre cas d'étude : si l'on supposait que la présence des brigades était autrefois favorisée loin des grands centres urbains, on se rend rapidement compte qu'il n'en était rien. En croisant nos données avec une carte d'époque mentionnant les

relais de poste, on constate qu'en 1750, 49 % des brigades sont installées dans des villes où un relais de poste est présent (cf. carte 2³). Ceci démontre que le maillage territorial initié en 1720 par le secrétaire d'État à la Guerre, Claude Le Blanc, permettra aux brigades de la Maréchaussée d'être à la fois présentes dans « les rues de passages les plus considérables » des villes, pour contrôler les principales voies de communication du pays, mais aussi dans des localités plus reculées, pour assurer une présence étatique sur l'ensemble du territoire⁴.

D'ailleurs, le dernier exemple conforte cette observation. En étudiant l'éloignement entre les paroisses et les brigades de Maréchaussée en Normandie pour l'année 1753⁵, l'historien Paul Maneuvrier-Hervieu confirme que la Maréchaussée était dotée d'une bonne couverture sécuritaire dans les territoires. Comme quoi le choix du maillage territorial adopté en 1720 fut une bonne décision, aux conséquences pérennes.

Au-delà de ces trois exemples, les possibilités d'étude et de visualisation

2 Fressin Thomas. « Carte des 423 brigades tricentennaires de la gendarmerie nationale ». 2020

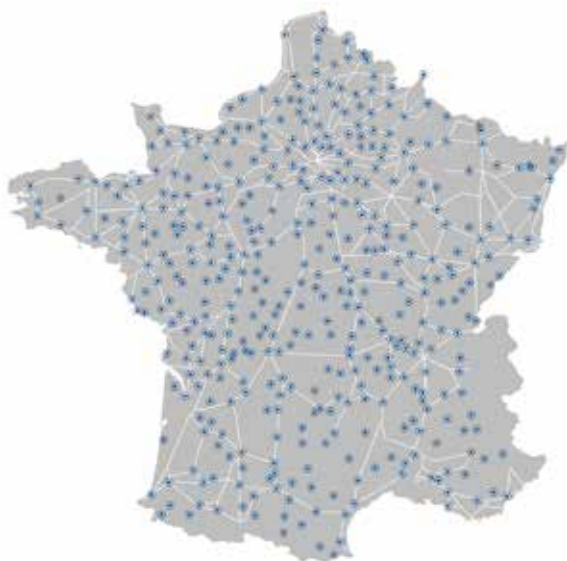
3 Fressin Thomas. « Carte des brigades de la Maréchaussée en 1750 ». 2020

4 Force publique, revue de la société nationale histoire et patrimoine de la gendarmerie, Actes du colloque 2007, La gendarmerie, force urbaine, du XVIII^e siècle à nos jours, n° 3, mars 2007, 242 p

5 Maneuvrier-Hervieu Paul. La Normandie dans l'économie atlantique au XVIII^e siècle. Production, commerce et crises. Thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 2020, p. 351

Carte des 423 villes ayant une brigade de Maréchaussée/Gendarmerie en 1720 et en 2020

Source : GR YH 858 (SHD), Liste des unités de gendarmerie 2020



Auteur : Thomas Fressin

Carte 1

des données restent nombreuses selon les localités et les temps. Les brigades, prises comme objet d'étude, permettent de s'intéresser à leur présence territoriale à différentes échelles géographiques – du territoire national jusqu'au plan détaillé d'une ville – pour confirmer cette présence centrale dans les villes ; à leur apparition et disparition selon les changements de régime politique ou encore les annexions de territoire ; à l'augmentation et à la diminution des effectifs sous forme de diagrammes ; etc. Une fois le maillage territorial français bien modélisé et étudié, une autre piste de recherche pourra éga-

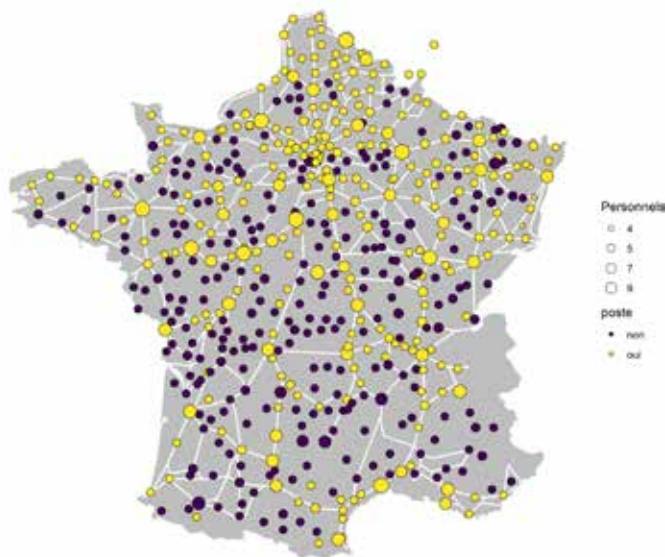
lement consister à comparer ce dispositif aux maillages territoriaux d'autres pays, où le modèle de la gendarmerie nationale s'est exporté (Belgique, Pays-Bas, Italie...).

Faciliter l'accès aux données au public et aux chercheurs

La gendarmerie a aujourd'hui l'ambition de conforter l'assise scientifique de ses missions. La valorisation de ses liens avec le monde de la recherche en constitue un des aspects essentiels. Sur la base de cette volonté, depuis 2019, la gendarmerie facilite notamment aux chercheurs

Carte des brigades de Maréchaussée en 1750

Source : J10A (SHG), 1750



Auteur: Thomas Fressin

Carte 2

l'exploitation de données anonymisées et protégées⁶.

Dans la continuité de cette démarche, la nouvelle génération d'historiens de la gendarmerie – pour la plupart gendarmes et docteurs en Histoire – se veut également favorable à la diffusion, au partage et à la valorisation du savoir. Elle s'efforce donc de rendre ses jeux de données « ouverts », c'est-à-dire structurés, compréhensibles et appropriables par tous, sans restriction.

6 Voir la circulaire n° 30053 du 3 septembre 2019 relative à l'export de données à destination de la recherche scientifique.

Prévues d'être progressivement rendues accessibles sur des plateformes de données ouvertes, les données historiques intéressantes la gendarmerie deviendront ainsi interopérables et utilisables par le public et d'autres chercheurs.

En somme, les humanités numériques ouvrent bien de nouvelles perspectives de recherche autour des brigades et de leur maillage, pris comme objet d'étude. Perspectives qui se révèlent désormais aussi nombreuses que passionnantes pour les historiens.